

## CHARTE DE LA MIXITÉ ET DE LA DIVERSITÉ

Le Groupe H3 souhaite par une démarche volontariste, agir en faveur de la diversité et dépasser ainsi le cadre légal et juridique de la lutte contre les discriminations.

A ce titre, notre entreprise s'engage sur les 9 points suivants :

- **Promouvoir l'égalité professionnelle** y compris au plus haut niveau de responsabilité à travers une implication forte de nos dirigeantes et dirigeants / formatrices et formateurs.
- Favoriser la représentation de la diversité de la société française dans toutes ses différences et ses richesses, culturelles, ethniques et sociales, au sein des effectifs et à tous les niveaux de responsabilité.
- Sensibiliser et former nos dirigeants et managers impliqués dans le recrutement, la formation et la gestion des carrières, ainsi que l'ensemble des collaborateurs, aux enjeux de la non-discrimination et de la diversité.
- Equilibrer au mieux la participation des hommes et des femmes dans l'accès à toutes les filières de formation qualifiante en évitant les prérequis et les jugements stéréotypés qui produisent une sélection éliminatoire de profils diversifiés.
- Favoriser la découverte des formations sans a priori ni discrimination de sexe, ethnique ou sociale sur les métiers et les débouchés.
- Favoriser la découverte des métiers et dispenser une information de qualité, sans a priori ni discrimination de sexe, ethnique ou sociale, permettant ainsi à chacun d'élargir ses perspectives de formation et d'emploi.
- Renforcer la diffusion de **témoignages** d'ambassadeurs professionnels représentatifs de la diversité dans leurs métiers (modèles identificatoires).
- Construire des outils et des dispositifs pour élargir les intérêts, susciter des vocations et permettre aux hommes comme aux femmes quels que soient leur âge et leur origine de déployer tous leurs potentiels dans le monde professionnel.
- Communiquer sur nos formations dans le respect de la dignité des personnes et des relations égalitaires entre hommes et femmes.

